

Pour comprendre

# La maîtrise technique d'un métier ne suffit pas



Schématiquement, les personnes qui interviennent dans la valorisation des patrimoines ont besoin de maîtriser à la fois :

- des compétences techniques qui renvoient à des univers professionnels constitués (agriculture, tourisme, artisanat...)
- des compétences de médiation :
  - \* au sein des organisations professionnelles (syndicats, associations, etc.). On parle de médiation interne,
  - \* au sein des espaces de régulation territoriale (syndicat mixte, EPCI, Pays, associations...). On parle de médiation territoriale,
  - \* en direction d'un public, de clients ou de la population locale dépositaire de ce patrimoine. On parle de médiation externe.

La maîtrise technique ne suffit pas à faire patrimoine.

Les fonctions de médiation complètent et valorisent les fonctions techniques. Ainsi, la vente de produits fermiers ou la visite de sa ferme par un agriculteur valorisent le métier technique d'agriculteur.